


**BULLETIN MUNICIPAL
ST LAURENT DE LÉVÉZOU
NUMERO 19**

2022





PATRICK CONTASTIN, MAIRE DE ST
LAURENT ET LE CONSEIL MUNICIPAL ONT
LE PLAISIR DE VOUS CONVIER AUX
VŒUX POUR CÉLÉBRER LA NOUVELLE
ANNÉE

2023

LE DIMANCHE 15 JANVIER
À 11H00
SALLE DES FÊTES DE ST LAURENT DE LÉVÉZOU



Le mot du Maire

En ce début d'année 2023, nous avons le plaisir de vous adresser notre bulletin municipal au travers duquel vous trouverez toutes les informations retraçant l'activité de notre commune.

Tout d'abord pour en revenir à 2022, ce sont différents dossiers d'investissement engagés par notre collectivité qui ont vu leur réalisation se terminer : l'aménagement du carrefour du Monseigne au bourg de St Laurent qui facilite la circulation, la viabilisation de la 2ème tranche du lotissement « Les Versants de la Coustette » pour 4 nouveaux lots et enfin l'installation de défibrillateurs dans les 2 bourgs.

Quant aux projets en cours de réalisation pour l'année 2023, nous avons engagé l'assainissement du bourg de Mauriac, l'aménagement du site du Pic Monseigne et le passage en lampe LED de tous les hameaux de notre commune. Vous trouverez tous les détails de ces projets à la lecture de ce bulletin.

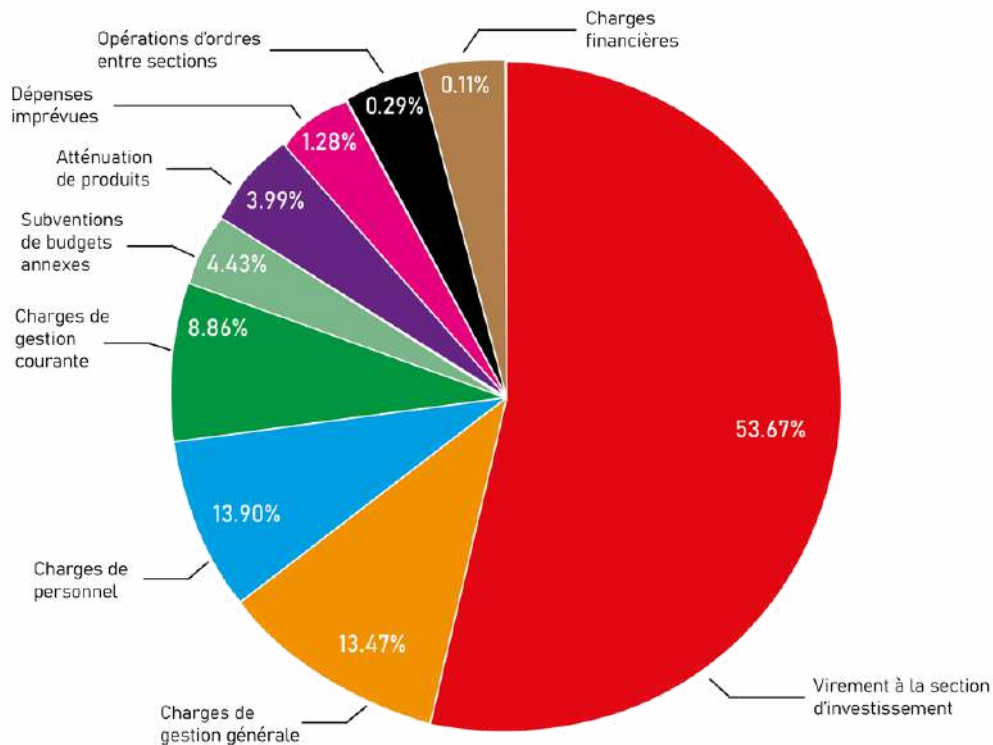
Ce bulletin est aussi l'occasion de laisser une place à nos associations qui aujourd'hui peuvent à nouveau animer notre commune et je les en remercie pour leur engagement et leur dynamisme.

Avant d'en terminer, en ces premiers jours de 2023, le conseil municipal, le personnel communal s'associent à moi pour vous souhaitez à toutes et tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour cette nouvelle année. De plus, nous vous invitons le dimanche 15 Janvier à 11 heures à la salle des fêtes de St Laurent pour partager un moment convivial.

Après ces quelques mots, je vous souhaite une bonne lecture de notre bulletin municipal.

Patrick CONTASTIN

Budget principal - Dépenses de fonctionnement



Virement à la section d'investissement 167 616.41 € : Part dégagée pour la réalisation des opérations d'investissement.

Charges de gestion générale 42 086.16 € : Electricité, participation au transport collectif, assurances, entretien de terrains et de bâtiments, téléphone, diverses fournitures, maintenance, affranchissements, taxes foncières...

Charges de personnel 43 400.00 € : Rémunérations et cotisations sociales.

Charges de gestion courante 27 672.61 € : Contributions aux organismes (éclairage public, SDIS...), indemnités du maire et des adjoints, subventions aux associations.

Atténuation de produits 12 449,04 € : Reversement fiscalité à la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup.

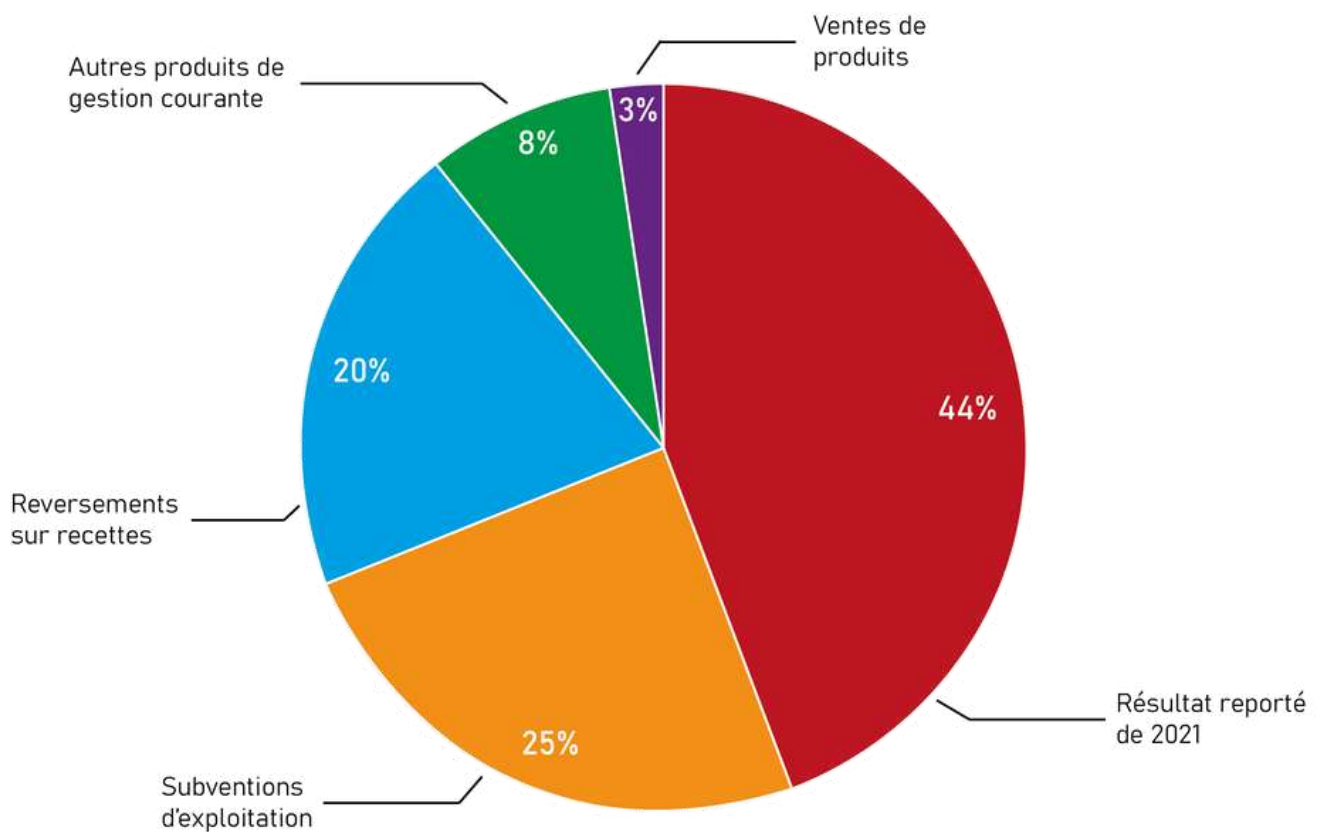
Dépenses imprévues 4 000.00 € : Dépenses non prévues au budget principal.

Subventions budgets annexes : 13 850.00 € : Subventions d'équilibre.

Opérations d'ordre entre sections 894.87 € : Dotations aux amortissements.

Charges financières 359.02 € : Remboursement des intérêts des emprunts.

Budget principal - Recettes de fonctionnement



Résultat reporté de 2021 138 044,55 € : Excédent de fonctionnement reporté.

Subventions d'exploitation 76 942,17 € : Dotations de l'Etat, compensations.

Reversements sur recettes 63 679,00 € : Impôts, taxe additionnelle.

Autres produits de gestion courante 25 592,52 € : revenus des locations de logements.

Ventes de produits 7 675,00 € : Remboursement de la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup, redevance d'occupation du domaine public, remboursement de frais par budgets annexes.



2022

AGRANDISSEMENT DU LOTISSEMENT DE "LA COUSTETTE"

Durant l'hiver 2021/2022, des travaux ont été réalisés au lotissement de "La Coustette" afin de desservir 4 lots supplémentaires.

Désormais, tous les réseaux concernant les égouts, eaux potables, électricité, téléphone et éclairage public sont en place afin de répondre à d'éventuelles demandes de construction.

Après les travaux réalisés, l'entreprise Conte a refait la voirie grâce au temps clément de janvier 2022. Le profil de la chaussée a été calculé au mieux pour canaliser les eaux de ruissellement.



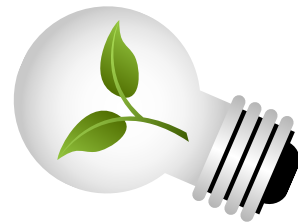
CARREFOUR EN HAUT DU VILLAGE DE ST LAURENT

La même entreprise Conte a enchainé avec la finition du carrefour en haut du village dont nous avons parlé lors du dernier bulletin.

Tout le monde est satisfait de cette amélioration, autant les agriculteurs que les livreurs de toute sorte car l'espace pour tourner et la visibilité ont été nettement améliorés.



MISE EN PLACE DE L'ÉCLAIRAGE LED DANS LES HAMEAUX



Suite à la mise en place de l'éclairage LED dans les deux bourgs pour diminuer la facture d'électricité, la municipalité a décidé d'étendre cette rénovation dans les hameaux isolés car actuellement, les éclairages en place sont plus énergivores.

Ces travaux devraient être réalisés rapidement grâce à l'aide financière du SIEDA qui prend en charge la moitié de la facture. Il est à noter que depuis l'installation des LED dans les deux villages, la facture EDF a nettement baissé, d'où un amortissement rapide.

Il est une réalité qui n'a échappé à personne concernant l'augmentation des factures d'énergie. De ce fait, l'éclairage public baissera d'intensité de 23h30 à 6h pour là aussi limiter la consommation de courant.

C'est pour la même raison, qu'il a été installé une minuterie au terrain de boules.

TRAVAUX SUR LA RD171

Début juillet le département a réalisé des travaux de rénovation de la RD171.

Prévus jusqu'à la sortie du village de Mauriac, ils ont seulement été réalisés jusqu'à l'entrée car le projet d'assainissement du village provoquera une réfection de la chaussée.



RAPPEL POUR LE DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS

Il a été trouvé en octobre un tas de planches de vieux parquet et un vieux portail en bois sur le site du "Passadou".

Ces matériaux n'avaient pas leur place à cet endroit.

Les déchets verts sont des résidus d'origine végétale qui proviennent des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts (tontes de pelouses, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies...).

Ils ont été évacués par nos soins, sinon la communauté de communes n'aurait pas procédé à l'évacuation des déchets.

Il en va de la responsabilité de chacun pour que ce site fonctionne bien.



CHEMIN DU PIC MONTSEIGNE À MAURIAC



La rénovation du chemin du pic Monseigne avait été prévue au budget de la commune en 2020.

Après l'appel d'offre, le devis de l'entreprise Marty a été retenu.

Ce chemin dessert de nombreuses parcelles agricoles et est également utilisé par les randonneurs.

Son état était particulièrement dégradé, suite au ruissellement des eaux, et rendait son usage difficile.

Début novembre les travaux ont enfin débuté, les matériaux utilisés pour remblayer le chemin ont été prélevés chez différents propriétaires.

A ce jour, les travaux sont achevés.

Souhaitons une longue vie à ce chemin !

Avec l'aide de tous les utilisateurs il peut prétendre à un usage commun.

AMÉNAGEMENT DU PIC MONSEIGNE

L'aménagement du site du Monseigne s'est poursuivi cette année avec la consolidation du point géodésique.



La mise en place d'une barrière en bois et d'une chicane destinée à interdire l'accès aux véhicules motorisés à partir du parking.



Le débroussaillage dans les zones de bruyères pour détruire les genêts, et le terrassement du chemin d'accès.

Ces travaux ont été réalisés par les agents d'entretien de l'espace rural du Parc Naturel des Grands Causses.



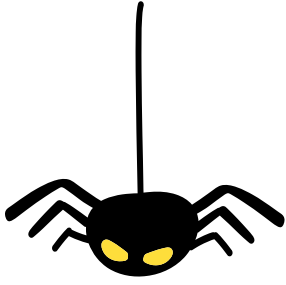
La fin des travaux est prévue courant 1er semestre 2023 (compte tenu de la météo) avec notamment l'installation de

trois nouveaux pupitres portant sur :

- l'enceinte protohistorique
- les coccinelles
- l'histoire du Monseigne



Alors !! A vos chaussures et bâtons de marche pour découvrir ou redécouvrir ce site emblématique de notre commune.



HALLOWEEN

Ce 31 octobre 2022, comme l'an passé, a été organisée la soirée d'Halloween. Les enfants, chaque année plus nombreux, ont démarré par la chasse aux bonbons dans le bourg de Saint Laurent.

Le butin, encore une fois, fut à la hauteur de leurs attentes.

Afin de poursuivre les festivités, la soirée s'est poursuivie à la salle des fêtes en mode "auberge espagnole".

Nous remercions les habitants pour leur générosité et les enfants vous disent : à l'année prochaine !



FERME OUVERTE DE MAURIAC

Le 28 aout 2022 a eu lieu à Mauriac dans la ferme de Christophe Izard une opération ferme ouverte.

Ces manifestations conduites par les jeunes agriculteurs du Lévézou ont pour objectif de faire connaitre et partager la vie à la ferme.

La journée du 28 s'est déroulée sous un soleil radieux, plusieurs animations étaient au programme :

- randonnée au pic Monseigne avec une trentaine de marcheurs
- déjeuner aux tripoux
- à midi un repas confectionné par les JA réalisé avec des produits locaux : lentilles de Prades œufs du Vibal, cochons grillés de Ségur et panna cota réalisé avec le lait de la ferme .

Le robot de traite a connu un grand succès et beaucoup de personnes étrangères à l'agriculture ont témoigné de leur intérêt.

Il est important de communiquer , de partager et surtout de témoigner de l'engagement des agriculteurs vis-à-vis des consommateurs.



LES BRÈVES...

LA MESSE AU MONSEIGNE

La chaleur n'a pas découragé les pèlerins du Monseigne le samedi 16 juillet.
Le prêtre Jean-Didier Sohotodé a célébré la messe à l'ombre des sapins. Celui-ci nous a annoncé son départ en septembre pour les Etats-Unis afin de terminer des études.
La fouace offerte par la mairie a prolongé ce chaleureux moment de partage.
Nous espérons la venue prochaine d'un prêtre sur nos paroisses du Lévézou.
Rendez-vous en 2023...



PETIT RAFRAICHISSEMENT À L'ÉGLISE DE ST LAURENT

La porte de l'église de St Laurent s'est refait une beauté !
A l'intérieur, le panneau en bois qui avait été positionné derrière la rampe a été enlevé, laissant apparaître la rosace ainsi la lumière peut de nouveau entrer dans l'église !
Un grand merci aux personnes qui ont participé à l'ensemble des travaux.



CINÉMA



La fraîcheur de la soirée du 12 août a favorisé le rendez-vous d'une centaine de spectateurs pour la projection du film **IRREDUCTIBLE**.

Les rires fusaient dans les allées : enfants, ados, adultes ont pleinement apprécié ce scénario comique aux situations surprenantes et rocambolesques.

Le verre de l'amitié offert par la mairie permet à tous d'échanger et de se retrouver, pour certains en vacances.

Nous réitérerons une séance de cinéma en plein air organisée avec le Syndicat Mixte du Lévézou et l'association "Mondes et Multitudes" l'été prochain vu le succès de ces soirées.



COLOMBARIUM AU CIMETIÈRE DE ST LAURENT

Après l'installation d'un caveau municipal, d'un colombarium et d'un jardin du souvenir dans le cimetière de Mauriac, c'est au tour de Saint Laurent de proposer un espace cinéraire de trois places.

Les travaux ont été effectués en novembre et les emplacements sont prêts à la vente.

Petit rappel :

Le prix d'une concession pour une case au colombarium a été fixé à 460 euros pour 50 ans.

Le caveau municipal (cimetière de Mauriac) est gratuit durant 3 mois puis 90 euros pour les mois suivants sans pouvoir excéder 6 mois.

La dispersion des cendres au jardin du souvenir (cimetière de Mauriac) est gratuite et l'inscription (facultative) sur la stèle est de 90 euros (nom, prénom, dates de naissance et de décès).



CÉLÉBRATION DU 8 MAI

La cérémonie de commémoration du 77^e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale s'est déroulée à Saint-Laurent-de-Lévézou, le 7 mai dernier.



A l'issue de cette manifestation a eu lieu, à la salle des fêtes, une remise de médailles. En effet, le comité Fnaca de l'ex-canton de Vezins a souhaité honorer deux amis, toujours présents à ses côtés : Arnaud Viala, président du Département, d'une part, et Bernard Maury, colonel de gendarmerie, d'autre part, en leur remettant la belle médaille du 60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Le président André Vayssié a remercié chaleureusement Arnaud Viala pour sa présence et son aide aux diverses cérémonies ainsi que Bernard Maury pour ses nombreuses implications.



Les deux récipiendaires émus, l'ont remercié à leur tour.

Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.

Publié dans le midi libre du 16/05/2022

ÉLECTIONS

L'année 2022 a été marquée par deux rendez-vous électoraux : les élections présidentielles et législatives qui se sont déroulées à la mairie de St Laurent.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il suffit de se rendre sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>. Ce service permet aux citoyens français et européens de demander leur inscription sur les listes électorales de leur commune.

Il est également possible de s'inscrire sur les listes électorales de la commune en se rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription qui est disponible en mairie.



Election	Date	Nombre de votants	Taux de participation
Présidentielles	10 avril 2022	149	86%
	24 avril 2022	147	85%
Législatives	12 juin 2022	118	67%
	19 juin 2022	127	73%

LE NOËL DES AINÉS

Les enfants de l'accueil de Loisirs, les C.C.A.S de Vezins, de St Léons et de St Laurent, l'Association Familles Rurales, ont invité les aînés de nos communes à participer à leur goûter de Noël le mercredi 14 décembre.



"Danse en Lévézou" a offert un beau spectacle folklorique.

Le public a esquissé quelques pas de danse avant de partager un bon goûter, heureux de se retrouver. Les enfants ont distribué les colis de Noël aux personnes présentes.



Les aînés de notre commune absents ont reçu leur colis à domicile, l'occasion de passer un moment convivial avec eux.

SPORT ADAPTÉ À ST LAURENT DE LÉVÉZOU

Le Comité départemental du sport adapté (CDSA) de l'Aveyron a convié ses sportifs licenciés à venir s'informer et partager leur avis.

Dix sportifs venus de l'IME du Puits de Calès, des Charmettes et de Belmont ont fait le déplacement afin de participer aux tables rondes sur l'alimentation, la santé et l'activité physique.

Ils ont ensuite pu donner leur avis sur le calendrier et les activités qu'ils aimeraient pratiquer ensemble.

Après un bon repas, l'après-midi s'est poursuivie par des jeux sportifs : Kinball, bouncerball, badminton, dans une bonne ambiance.

Après un coup de chapeau à la commune de Saint Laurent de Lévézou, ainsi qu'à Blandine et Nicolas pour leur aide, le CDSA 12 a enchaîné en invitant ses sportifs dans la salle de restaurant du bowling de Millau afin de s'initier à diverses danses chorégraphiées.

Sous la houlette de Christine Deltour, une soixantaine de licenciés se sont déhanchés sur les rythmes tels que Lolita ou Despacito.

Une après-midi très appréciée de tous.

Notamment grâce à l'accueil du Bowling.



REMERCIEMENT À FABRICE MONTHEIL

Le conseil municipal souhaite remercier Fabrice Montheil, élu depuis 2014 pour son dévouement à la commune.

Il assumait avec brio le poste de 2ème adjoint en charge de la gestion de l'eau, du planning des réservations de la salle des fêtes, et de l'entretien en général.

Son implication au sein du village était remarquée par sa disponibilité et gentillesse. Toujours avec le sourire et sa bienveillance, il répondait toujours aux sollicitations diverses des habitants.

Un clin d'œil est adressé également à Geneviève pour sa convivialité et sa générosité. En espérant que leurs nouveaux voisins apprécieront ses gourmandises comme nous avons pu les apprécier.

Souhaitons-leur une bonne installation au soleil.



INSTALLATION DES DÉFIBRILLATEURS

Pendant ce printemps, la commune a installé deux défibrillateurs Automatisés Externes (DAE), aux abords des salle des fêtes de Mauriac et de Saint Laurent, dans des boîtiers pour les protéger des intempéries et assurer leur maintien dans les conditions, notamment de température, requises par son fabricant.

Une campagne est lancée pour faire appel aux personnes volontaires, environ une dizaine pour chacun de nos deux villages, pour se familiariser avec l'utilisation des DAE et de manière générale aux gestes qui sauvent.

Cette formation sera découpée en deux soirées de 19 heures à 22 heures 30.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de notre Secrétaire de Mairie.

Merci pour votre engagement.



RECOMMANDATIONS EN PRÉSENCE DE FRELONS ASIATIQUES

Frelon asiatique



Frelon européen



En France, le frelon asiatique est considéré comme un insecte nuisible et invasif du fait de ses besoins protéiniques très élevés et de l'inexistence de ses prédateurs. Il se nourrit des autres insectes qu'il capture et emporte dans son nid. C'est également la base de la nourriture des larves et de la reine.

Nid de frelons asiatiques

Le nid des frelons asiatiques se trouve en pleine lumière, de préférence en hauteur (par exemple sur un arbre), et vers un point d'eau et a une forme sphérique. L'ouverture de leur nid se situe sur le bas du nid ou sur le côté avec une petite entrée de 4 cm.



Nid de frelons européens

Quant au nid des frelons européens, celui-ci a une forme conique et se trouve plutôt à l'obscurité (sur un tronc d'arbre, dans le grenier, etc.). L'entrée se fait par le bas avec une grande entrée de 10 cm.



En présence d'un nid de frelons asiatiques, il est donc indispensable de contacter une entreprise spécialisée possédant le matériel adapté (protections nécessaires, équipement pour intervenir en altitude...).

Sur le territoire de la commune, la mairie de St Laurent vous propose de vous mettre en relation avec des sociétés pour accomplir cette tâche dans les meilleurs délais avec une prise en charge pour la destruction du nid.

Frelon asiatique



Frelon européen



CRÉATION DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU BOURG DE MAURIAC

Le projet d'assainissement collectif au bourg de Mauriac suit son cours.

La municipalité, accompagnée des services d'Aveyron Ingénierie, a établi un cahier des charges en vue de consulter des bureaux d'études.

Après analyse des différentes offres c'est le cabinet d'étude Gaxieu de Séverac d'Aveyron qui s'est vu attribuer la mission de maîtrise d'œuvre.

Sa mission consiste à effectuer dans un premier temps l'inventaire et le diagnostic des branchements existants d'eaux usées et d'eau potable de toutes les maisons du bourg de Mauriac. Elle est aujourd'hui terminée. Parallèlement le Cabinet Gaxieu a travaillé sur le positionnement des réseaux d'eaux usées, d'eau potable, d'eaux pluviales et de la station de traitement des eaux usées.

Un premier avant-projet nous a été rendu mi novembre mais il doit être complété et affiné par le cabinet d'étude pour pouvoir avancer et lancer cette opération.



FACTURATION DES REDEVANCES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

A compter du 1er janvier 2023, la facturation des redevances pour l'eau et l'assainissement sera scindée en deux périodes sur l'année.

Au mois d'avril/mai 2023 la première facture comportera :

- La moitié de l'abonnement (eau ou eau et assainissement en fonction de l'abonnement)
- La moitié de la consommation en eau de l'année N-1

Au mois d'octobre 2023 la seconde facture comportera :

- La seconde moitié de l'abonnement (eau ou eau et assainissement en fonction de l'abonnement)
- L'ajustement de la consommation eau en fonction du relevé de compteur qui a lieu au mois d'août

LA STATION D'ÉPURATION



Il a été constaté la présence de lingettes ou serviettes hygiéniques à la station d'épuration, surtout en période estivale, ce qui provoque l'obstruction du dégrilleur et donc l'écoulement des égouts.

La plus grande vigilance est demandée à tous.

Il est rappelé aux habitants raccordés à la station d'épuration que l'ensemble des éléments ci-après ne doivent jamais être déversés dans le réseau des eaux usées :

- Les lingettes et tampons hygiéniques
- Le contenu des fosses fixes
- L'effluent des fosses septiques
- Les eaux pluviales
- Les eaux de piscine
- Des ordures ménagères
- Les huiles de friture
- Des liquides ou vapeurs corrosifs, des matières inflammables ou susceptibles de provoquer des explosions
- Des carburants, lubrifiants, et huiles de vidange
- Des vapeurs ou liquides d'une température supérieure à 60°C
- Les médicaments, insecticides et produits phytosanitaires

Et d'une façon générale, tout corps solide ou non, susceptible de nuire au bon fonctionnement du réseau d'assainissement et des stations d'épuration, ou au personnel d'exploitation des ouvrages d'évacuation et de traitement.

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

+ d'infos sur le site internet

www.trionstousleemballages.fr

SYDOM AVEYRON
3 PLACE DE LA MAIRIE 12510 OLEMPES
contact@sydom-aveyron.com
05 65 68 34 49





Place de la Rivière
12290 Pont de Salars
05 65 74 35 04
attractivite.levézou@gmail.com

Et si on parlait Culture ?

L'animation culturelle constitue un champ indispensable pour le territoire, cette compétence est exercée le Petr-Syndicat Mixte du Lévézou. Depuis 2019, le territoire du Lévézou a fait le choix d'accompagner un projet d'envergure en se positionnant comme coproducteur avec la région Occitanie au travers de « La Petite Histoire ». L'incontournable tragédie shakespearienne « Roméo & Juliette » est revisitée par la Compagnie ôRageuse, après une habile réhabilitation d'Eugène Durif (auteur contemporain reconnu). Composé de résidences d'artiste et d'atelier de médiations sur l'ensemble du territoire (stage d'écriture et de mise en voix à Arvieu, un stage de danse hip hop à Flavignac, une conférence sur shakespeare à Villefranche de Panat), ce projet s'est clôturé par la réalisation des fresques de Ségur et Salles-Curan. A Ségur, l'atelier s'est déroulé les 3 et 4 mai 2022 dans la résidence Séniors, au niveau du foyer de vie. La réalisation a eu lieu grâce à l'implication de la mairie de Ségur, l'Association Familles Rurales, le Point Info Seniors du Lévézou et les résidents. Un souvenir intergénérationnel qui laissera une trace pleine d'humanité.

Du côté de Salles-Curan, la fresque extérieure a été réalisée les 22 et 23 septembre 2022 par les enfants des écoles publique et privée de Salles-Curan ainsi que des personnes du village. La réalisation a eu lieu grâce à l'implication de la mairie de Salles-Curan, les écoles, le Club des Sapins Argentés du Lévézou et le Point Info Seniors du Lévézou.

Il a été décidé de reconduire différentes actions en faveur de la culture au travers de dispositifs récurrents : Les Ciné Lévézou, les Escapades du Théâtre de la Maison du Peuple, Nos Campagnes Regards Croisés sur les mois d'octobre et novembre, ... Et pour 2023, de nouvelles programmations complémentaires devraient être programmées sur le Lévézou : pièces de théâtre, spectacles de danse, expositions itinérantes, ... un bouillon de culture à découvrir !



Fresque Salles-Curan



Fresque Ségur



Et si on parlait Attractivité ?

Lors d'une réunion d'information, les élus municipaux des 19 communes du Lévézou ont pu découvrir, à la salle des fêtes de Pont de Salars ce mardi 10 mai, les ambitions du Lévézou en matière d'attractivité, d'économie et de tourisme.

Une ambition marquée par la création d'un nouvel outil qui répondra aux besoins et aux attentes des habitants, des nouveaux arrivants et des touristes.

C'est pourquoi, Arnaud VIALA, Président du Département, a présenté la future Agence d'Attractivité et de Développement touristique du Lévézou, pionnière à cette échelle intercommunale. La création de cette structure est soutenue par les deux présidents des Communautés de communes Lévézou Pareloup et du Pays de Salars, Messieurs Alexis CANITROT et Yves REGOURD. Elle s'inscrit dans la complémentarité de l'ADAT (Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme) en faveur du développement territorial.

Ce temps de rencontre a permis aux élus du Lévézou d'échanger autour de ces thématiques et ainsi d'encourager les choix stratégiques du territoire.

Ce Projet est soutenu par le partenariat GIP Massif Central et la région Occitanie. Il est piloté et mis en œuvre par le cabinet Kipik Conseils.



**AVEYRON
ATTRACTIVITÉ
TOURISME**

Le Petr-Syndicat mixte du Lézéou et ses actions sportives

Le Petr-Syndicat mixte du Lézéou porte toujours les projets territoriaux dans les domaines du tourisme, du sport et de la culture.

Les actions menées en 2022 « côté sport »

Le Petr-Syndicat Mixte du Lézéou (Petr-SML) a perpétué le principe de programmations sportives par l'intermédiaire de son éducateur sportif territorial (ÉTAPS) Fred Mallavan sur l'ensemble des 19 communes membres. Voici un bref résumé des différentes sessions proposées sur St Laurent et St Léons (commune voisines pour lesquelles l'ÉTAPS intervient de façons groupées) lors de l'année écoulée :

Programmations	Périodes – Nombre de Séances/Stages	Présences / participant(e)s	st léonais(es) laurentais(es) intéressé(e)s
<i>Stage Sportifs HIVER 2022</i>	21 au 25 février (5 stages)	117	0
<i>Stage Sportifs PÂQUES 2022</i>	16 au 20 avril (14 stages)	272	23
<i>Aprem' Multisport 2022</i>	Mercredi 15 juin à St Léons (14 à 19h00)	105	8
<i>Ecoles Multisports (EM)</i>	Cycle N°58 (sept. à déc.) 11 séances	112	6/effectif de 12
<i>Animations Sport 60+ (AS60+)</i>	Cycle N°09 (sept. à déc.) 11 séances	159	19/ effectif de 20
<i>Journée Multisport 60+ (JML60+)</i>	Vendredi 30 sept. à Trémouilles (10 à 17h00)	56	11
<i>Stage Sportifs TOUSSAINT 2022</i>	24 au 28 octobre (7 stages)	149	17

Le Du 18 juillet au 12 août s'est déroulé le « BEACH Lézéou TOUR ». Comme depuis bientôt une décennie, le BLT 2022 a consisté en l'animation et la coordination de 20 sessions gratuites de tournois de sports de plage – Sandball, Beach Soccer, Beach Volley et Beach Rugby. 550 participants (locaux, régionaux, touristes et étrangers) ont pris part gratuitement et de façon joviale à ces activités proposées sur les plages de Salles-Curan, Arviu, Le Vibal, Villefranche de Panat et Pont de Salars et ce malgré un été 2022 caniculaire !

Les deux manifestations de masse annuelles visant à regrouper sur un même site les différents participants ont également rencontré un joli succès.

L'Aprem' Multisport proposée gratuitement aux 8-11 ans et programmée sur St Léons le mercredi 15 juin a attiré 105 participants (petit taux de 50% largement expliqué par la canicule estivale). La Journée Multisport 60+, initialement calée en juin sur Agen d'Aveyron et reportée au 30 septembre à couvert sur Trémouilles, a permis à 53 Séniors venus des quatre coins du Territoire de se rencontrer de façon ludique et sportive (53% de participation).

Depuis bientôt 23 ans, Fred et le Petr-SML, s'évertuent à programmer judicieusement, de façon géographique et temporelle, les différentes trames d'animations afin qu'aucune commune du Lézéou ne soit lésée et qu'un maximum de sportifs en herbe (jeunes ou moins jeunes ...) puisse s'initier, pratiquer et surtout s'amuser !

Pour tout contact, envoyez un mail à fred.sport.levézou@gmail.com ou téléphonez au 06 30 26 62 64. Informations et Inscriptions sur le site web levézou.fr



Le Transport à la demande

La Communauté de communes Lévézou-Pareloup avec la région Occitanie met à votre disposition un réseau de transport à la demande (TAD) qui permet de vous déplacer sur le territoire et vers les grandes villes du département. La commune de St Laurent rentre dans ce dispositif.

Depuis le 1er janvier 2020, le tarif unique par usager est de : 2€ l'aller ou 4€ l'aller/retour.



05.65.73.40.49

COMMUNES DESSERVIES	DESTINATIONS	JOURS DE FONCTION	HORAIRES	
			ARRIVÉE	DÉPART
St-Laurent-de Lévézou St-Léons - Ségur Vezeins-de-Lévézou	Millau	vendredi	8h30 13h30	12h15 17h30
	Vezeins-de-Lévézou	mercredi	9h00	11h30
	Laissac	mardi	9h00	12h00

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES DE VEZINS ET SALLES-CURAN

HORAIRES D'HIVER DU 01 OCTOBRE AU 30 AVRIL

VEZINS

Mardi : 14h00 / 17h30
Samedi : 14h00 / 17h30

SALLES-CURAN

Mardi : 9h00 / 12h00
Jeudi : 9h00 / 12h00 et 14h00/17h30
Samedi : 9h00 / 12h00

HORAIRES D'ETE DU 01 MAI AU 30 SEPTEMBRE

VEZINS

Mardi : 14h00 / 17h30
Samedi : 9h00/12h00 et 14h00 / 17h30

SALLES-CURAN

Mardi : 9h00 / 12h00
Jeudi : 9h00 / 12h00 et 14h00/17h30
Samedi : 9h00 / 12h00 et 14h00/17h30



LES ASSOCIATIONS...



Pas de défi, mais une bonne participation au quine du Téléthon samedi 3 décembre à l'espace Vézinois, malgré le mauvais temps.

Le bénéfice de cette soirée s'élève à la coquette somme de 3900 € qui sera reversée à l'AFM Téléthon pour contribuer à la recherche médicale.

Les membres du comité organisateur de l'ex-canton de Vezins se félicitent de ce résultat et certains, dont Bernard et Myriam confient : "Nous devons en grande partie ce succès à la générosité de tous les petits commerces locaux des quatre communes qui n'ont pas hésité à donner des lots, ainsi que certaines associations et producteurs locaux."

Le comité organisateur, qui comprend de nouveaux rentrants, se dit prêt à réfléchir à de nouvelles animations pour 2023, pour la bonne cause.

L'ASSOCIATION DES CHASSEURS

Les chasseurs de la commune St Laurent/Mauriac se sont bien mis en action pour l'ouverture, mais le gibier n'a pas répondu présent.

Espérances déçues : petit gibier très rare, sangliers et cervidés peu nombreux cette année sur notre territoire.

Tous espèrent mieux pour la campagne 2023.....





L'ASSOCIATION SPORT QUILLES DU MONSEIGNE

Fin d'année rime avec préparation de la suivante pour les quilleurs !

Avant cela l'ensemble du club tient à remercier tous les participants à nos manifestations extra-sportives qui ont été un succès :

- Repas Cochon grillé du 18 Septembre à Saint Laurent qui fut une réussite (quasiment 300 repas servis, on se serait cru à la fête du village) !
- Quine du 26 Novembre à Saint Léons avec une salle pleine (on en profite pour remercier aussi toutes les personnes et entreprises ayant offert des lots),

A noter que l'AG du club s'est déroulée le 21 Octobre et qu'un repas de fin d'année est prévu le vendredi 2 décembre au Bois du Four, sponsor du club.

Bien que la fin d'année paraisse festive, le club prépare la saison suivante sur différents sujets :

- Constitution des équipes et intégration des nouveaux licenciés,
- Sollicitations auprès des collectivités pour disposer de terrains d'entrainements adéquats pour un nombre de licenciés en croissance (30 en 2022 et sûrement plus en 2023),
- Entretien et achat de nouveau matériel,

A noter que dès Janvier certaines compétitions vont reprendre, notamment le challenge mixte qui se joue en duo homme/femme durant trois weekends de Janvier.

On souhaite de belles fêtes de fin d'année à tous les lecteurs du journal et n'hésitez pas à suivre l'actualité du club sur notre page Facebook.





Le bal de printemps

Nous ne pouvions pas attendre la fête votive de l'été pour vous retrouver ! C'est pourquoi nous avons organisé le 30 avril 2022 le bal du printemps. Celui-ci n'est pas une première pour le comité des fêtes de Mauriac. Nous l'avons seulement remis aux goûts du jour !

Vous avez été très nombreux à venir faire la fête avec nous ! Nous vous remercions énormément pour ce succès !



La fête votive

Vous l'avez attendu pendant 2 ans, elle est là ! C'est avec une joie non dissimulée que le comité des fêtes de Mauriac a pu organiser sa traditionnelle fête votive le dernier week-end de juillet.

Après de longs mois sans fêtes de villages à cause de la pandémie mondiale de COVID 19, l'édition de 2022 marque son grand retour.

Au programme de ce week-end festif :

*Le vendredi 29 juillet se tenait le quine du terroir. A gagner de nombreux lots gastronomiques, des produits du terroir et de l'artisanat local.

*Le samedi 30 juillet, nous vous proposons un repas Paëlla, suivi d'un bal animé par SYN FONIX.

*Le dimanche 31 juillet était le retour des MAURIAC OLYMPIQUES. Pas moins de 12 équipes de 4 personnes sont venues tester leurs forces et leurs talents l'après-midi ! Au programme des épreuves : la course en sac par équipe, la poutre savonneuse, le tir à la corde, le mur des champions, etc...

Nous tenons encore à remercier l'ensemble des équipes qui ont participé aux jeux. C'est grâce à votre enthousiasme et votre bonne humeur que le retour des Mauriac'Olympique a été une réussite. Cette superbe journée s'est poursuivie avec un apéro accompagné par LA DERYVES et un repas saucisse truffade. Pour finir le bal musette était animé par les incontournables Maxime & Vincent.

Une première dans l'histoire de la Fête à Mauriac, nous avons organisé le bar en extérieur ! Ceci a été possible du fait de la météo particulièrement chaude de cet été !! Un franc succès que nous n'hésiterons pas à réitérer les prochaines années. **Venez nous suivre notre page Facebook et Instagram pour être au courant des prochaines actualités.**

Le comité des fêtes de Mauriac vous souhaite, à toutes et à tous, de très belles fêtes de fin d'année.



LE COMITÉ DES FÊTES ST LAURENT



L'année 2022 marquera le retour des festivités du Comité des fêtes de Saint Laurent de Lévézou après deux ans d'arrêt.

Nous avons commencé par le quine du comité qui s'est déroulé le 5 mars dernier. Les plus chanceux sont repartis les bras chargés. Pour les moins chanceux, nous nous retrouverons en mars 2023 pour une nouvelle édition.

Fin juillet, nous avons profité du soleil pour faire un apéro-barbecue avec l'ensemble des bénévoles. Au programme : bonne humeur, joie et convivialité. L'après-midi s'est poursuivie autour d'une partie de pétanque ou de molky puis nous nous sommes mis en route pour afficher pour la fête dans les villages voisins.

Comme chaque année, nous vous avons accueilli le 5-6-7 août à l'occasion de la fête votive. Nous avons débuté le week-end avec le concours de belote. Cette année, ce fut pas moins de 58 équipes inscrites.

Le samedi après-midi, c'était à nos amis pétanqueurs de s'affronter sous un soleil de plomb ! De quoi venir se désaltérer à l'heure de l'apéro ! Cette année a été une année spéciale : en effet, nous fêtons les 50 ans du comité des fêtes de Saint Laurent ! Merci à Chapeaux de Paille, la Deryves et DJ Tintin pour cette folle soirée !!

Le dimanche matin, les plus matinaux (et les moins fatigués) ont pu déguster un bon déjeuner aux tripous. Après avoir servi l'apéritif de l'amitié, les membres du comité se sont rendus chez les habitants pour l'habituel passage de la paume. Cette année encore, nous tenions à les remercier pour leur accueil toujours aussi chaleureux !

L'après-midi a été rythmé par de nombreuses activités : pétanque, thé dansant, balade en poney, séance de maquillage et château gonflable. La journée s'est achevée autour d'un apéro, d'un bon repas Aligot-Saucisse et d'un bal avec Aurore Accordéon.

Nous tenions à remercier toutes les personnes ayant pris part à ce week-end de fête ! Nous avons fêté dignement les 50 ans du comité et cela grâce à vous tous !

Un merci particulier aux bénévoles sans qui la fête ne pourrait pas perdurer.

Pour clore les festivités, nous nous sommes retrouvés le 26 août sur le terrain de pétanque pour disputer le traditionnel challenge du comité. Ce concours de pétanque en tête-à-tête destiné aux habitants du village a été l'occasion de se retrouver pour une soirée sympathique. Félicitations à Annie Vialaret qui repart avec le trophée pour un an.

En cette fin d'année 2022, l'ensemble du comité est déjà en train d'organiser l'année 2023. En effet, une partie du comité s'est réuni début décembre pour commencer le programme de la fête votive pour vous proposer un week-end aussi divertissant et chaleureux que l'édition précédente. Celui-ci vous sera dévoilé dans les prochains numéros.

En attendant, l'ensemble du comité des fêtes de Saint Laurent vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Le Club des Bruyères

Le Club des Bruyères réunit une centaine d'adhérents des communes de Vezins, Saint Léons et Saint Laurent. Après les restrictions imposées par la situation sanitaire, l'année 2022 a renoué avec les animations, repas conviviaux, sorties culturelles et gourmandes et voyages. Ainsi une sortie aux Saintes Maries de la Mer, une seconde à Saint Chély d'Apcher et une troisième au cabaret de Nant étaient au programme de l'année écoulée. Un voyage de trois jours a permis aux participants de découvrir Monaco et la riviera italienne des fleurs. Sans oublier les traditionnels repas de printemps, grillée de châtaignes et bûche de Noël.

Les projets pour l'année à venir prévoient :

- La galette à l'Espace Vézinois le 12 janvier
- Le repas de printemps au relais du Bois du Four le 6 avril
- Une sortie à Nîmes et visite du Pont du Gard le 11 mai
- Un pique nique à Laclau le 1er juillet
- Une sortie à Lautrec le 14 septembre
- Un voyage à Barcelone entre le 10 et le 14 octobre
- La traditionnelle grillée des châtaignes le 26 octobre
- La bûche de Noël le 14 décembre.



Le club est ouvert à tous les retraités du territoire et leurs amis.

Pour tous renseignements s'adresser à Jean Louis Blanc au 06 83 87 51 68 ou au 05 65 58 89 35.





Cant-on est au côté des aidants

L'ADMR Pareloup-Mont du Lévézou est un réseau au côté des aidants dont l'assemblée générale a été l'occasion pour la présidente, Monique Caussignac, de présenter le bilan de l'année 2021, soit : 14 478 heures de prestations à domicile effectuées par 17 salariés, soit 9,43 équivalents temps plein auprès de 190 personnes dont 28 bénéficiaires du service du portage de repas à qui 4 027 repas ont été livrés. Les aides à domicile ont parcouru 52 050 kilomètres. Ce service prestataire représente une activité économique de 355 625 euros participant au maintien de l'économie locale. En effet, - à titre indicatif, l'activité a augmenté de 17,06% par rapport à 2020.

C'est donc sans dire, que le travail ne manque pas pour les salariées comme pour Anne, la secrétaire, et les bénévoles qui se dévouent sans compter sur les communes concernées : Curan, Vezins-du-Lévézou, Saint-Léons, Saint-Laurent et Salles-Curan. A noter également que la moitié des heures prestataires sont allouées par le conseil départemental au titre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Les rapports d'activité et financier ont été adoptés à l'unanimité tout comme le renouvellement de la moitié des membres du conseil d'administration. Des remerciements ont été formulés à l'adresse des cinq mairies qui ont accordé des subventions nécessaires au bon fonctionnement de l'association, et aussi à Madame Chassan Marie-Thérèse de Vezins, pour ses bons et loyaux services au sein de l'ADMR pendant de nombreuses années, en particulier lors de la création du service Portage Repas et qui a souhaité ne pas renouveler son mandat.

Monsieur Louis Sigaud, administrateur et trésorier fédéral, développa le thème de cette année : « L'ADMR : un réseau au côté des aidants » en axant son propos sur le nouveau service d'aide aux aidants : « Bulle d'air » en partenariat avec la MSA. Celui-ci est un service de répit à domicile pour les aidants afin de leur permettre de souffler un peu car beaucoup de personnes vivent de plus en plus longtemps chez eux accompagnés d'un proche aidant. Si vous êtes intéressés par ce nouveau service, vous pouvez contacter Lucie GAILLARD au 06.65.77.22.32 ou la Fédération ADMR par mail à bulledair@fede1212.admr.org. N'hésitez pas à consulter également le site mis à disposition : WWW.repit-bulledair.fr Après avoir donné la parole aux élus présents, Monique Caussignac clôturera la séance en adressant un dernier mot de remerciements aux personnes présentes et renoua avec plaisir au traditionnel partage du verre de l'amitié.

ADMR Pareloup-Monts du Lévézou : tél 05 65 78 42 60 ou 05 65 58 16 31

E-mail : « sallescuran@fede12.admr.org »

Point Info Seniors : tél. 06.65.58.17.56 – 06.75.73.33.57 – 06.75.73.42.03.

E-mail : « pointinfoseniors-levézou@orange.fr »



Les Micro Crèches

Les Micro Crèches du Lévezou (Flavin, Pont de Salars et Salles Curan) accueillent les enfants jusqu'à 3 ans avec une capacité de 10 enfants/heure. Elles sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les professionnels petite enfance accueillent et accompagnent les enfants au quotidien afin de veiller à leur bien être en respectant les rythmes individuels des siestes, les repas et les besoins de chaque enfant.

Peinture, pâte à sel, activités psychomotrices, jeux extérieurs, sensibilisation à la lecture, à la musique... sont des exemples d'activités proposés. La directive pédagogique est d'offrir à l'enfant un panel diversifié d'activités d'éveil.

C'est aussi un lieu d'échanges et de communication entre les parents et une équipe de professionnels qui se donne pour mission d'impliquer les parents dans le fonctionnement de la structure.

Le Relais Petite Enfance

Le RPE du Lévezou est itinérant sur 5 communes : Pont de Salars, Flavin, Arviu, Villefranche de Panat et Vezins du Lévezou.

L'animatrice vous accueille le mardi, mercredi et vendredi matin lors des haltes jeux (9h30 à 11h30) ouvertes à tous les enfants accompagnés d'un adulte. L'objectif étant la rencontre, l'échange et la convivialité. Le mercredi après-midi de 13h à 16h30 au bureau à Pont de Salars, une permanence administrative est ouverte aux assistants maternels et parents afin de les informer, conseiller et orienter.

Afin de découvrir le planning et les évènements organisés par le RAM, cf le lien ci-dessous :

<https://sites.google.com/view/ramlevezou/accueil>

Service gratuit et sans inscription !

Pour toutes informations,
Micro Crèches

Avenue de la Baraque – 12450 Flavin – 05 65 71 83 58

Rue des écoles – 12290 Pont de Salars – 05 65 42 30 46

Route du Monts – 12410 Salles Curan – 05 65 69 72 91

RAM

34 avenue de Rodez – 12290 Pont de Salars – 05 65 62 16 61 ou ramlevezou@gmail.com

URGENCE : QUI APPELER ?

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE



LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

15 SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.

17 POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

18 SAPEURS- POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS.

Malade
la nuit, le week-end ou un jour férié ?



Avant de vous déplacer
téléphonez



3966
allo docteur

En Midi-Pyrénées,
il y a toujours
un médecin
à votre écoute,
à partir de 20h,
toutes les nuits,
les week-ends,
et jours fériés.

(*) Coût d'un appel local depuis un poste fixe.

SITE INTERNET et FACEBOOK

Comme vous le savez, la commune de St Laurent s'est dotée d'un site internet que l'on peut consulter facilement en tapant dans un moteur de recherche "St Laurent de Lévézou" et sélectionner :

[Saint Laurent de Lévézou - Lévézou](https://www.levézou.fr/.../les-19-communes/saint-laurent-de-levézou)

<https://www.levézou.fr/.../les-19-communes/saint-laurent-de-levézou> ▼

Ce site a été réalisé dans le cadre du Syndicat Mixte du Lévézou, avec une interactivité entre les 19 communes du territoire.

Cette page est alimentée régulièrement.

Vous trouverez les actualités et les différents services qu'offre la commune.

Vous avez également accès aux comptes rendus des réunions des conseils municipaux et les bulletins municipaux depuis les deux dernières années.

Ce site est très facile d'utilisation, convivial, plein d'informations qui vont intéresser les St Laurentais et St Laurentaises, mais aussi toutes les personnes attirées par notre village et le Lévézou !

N'hésitez pas également à vous rendre sur notre page **Facebook "Mairie de St Laurent de Lévézou"**

Likez, commentez, partagez !!!

ARTICLES & ACTUS | AGENDA | □

DÉCOUVRIR LE LÉVÉZOU | CITOYEN DU LÉVÉZOU | COMPRENDRE LE LÉVÉZOU | VIVRE EN LÉVÉZOU | ENTREPRENDRE EN LÉVÉZOU | ANIMER LE LÉVÉZOU | À VOIR À SAVOIR

Accueil > Citoyen du Lévézou > Les 19 communes > Saint Laurent de Lévézou

Commune de Saint Laurent de Lévézou

Le bourg
12620 SAINT LAURENT DE LEVEZOU
Tél. : 05 65 61 87 60
Email : mairie-stlaurentdelevevou@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie
Mardi : de 8h30-13h et de 14h-18h
Jeudi et Vendredi : 8h30-13h

INFORMATIONS MAIRIE



HORAIRES D'OUVERTURE

MARDI : de 8h30 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

JEUDI : de 8h30 à 13h00

VENDREDI : de 8h30 à 13h00



05.65.61.87.60



mairie-stlaurentdelevezou@wanadou.fr

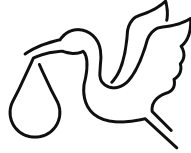
Vous pouvez joindre Mr le maire au

05.65.61.81.10

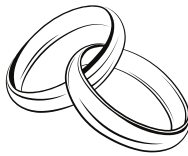
ou

06.75.13.40.98

ETAT CIVIL



TAGLIAFERRI Livio
le 2 décembre 2022



THOMAS Jacques et CAUMES Marie-France
le 22 octobre 2022

RASCALOU Julien et GAUSSIN Camille
le 10 décembre 2022

GUITTARD Gilbert et RIPAUD Sandrine
le 31 décembre 2022



FRAYSSINHES Roger
le 14 février 2022

